

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE.

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION  
DES SERVICES D'ARCHITECTURE.

BUREAU  
DES MONUMENTS HISTORIQUES.  
~~Service de Recensement~~  
des Monuments de la France  
Inventaire supplémentaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

~~ÉTAT FRANÇAIS~~

ARRÊTÉ.

de  
LE MINISTRE ~~Secrétaire Général~~ de l'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et  
notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;  
~~La Commission des Monuments Historiques entendue.~~  
~~La Commission des monuments historiques entendue;~~

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Les parties suivantes de l'Hôtel Fizez, situé  
6 rue du Puits du Temple à MONTPELLIER (Hérault)

et appartenant à Madame Vve KUNHOLTZ LORDAT, Villa  
"Lou Castelet" LAMALOU LES BAINS

sont inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

- 1°) Le portail d'entrée avec l'imposte en menuiserie
- 2°) les balcons en fer forgé des trois fenêtres sur rue
- 3°) l'escalier avec sa rampe en fer forgé

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, pour les  
archives de la préfecture, au maire de la commune de Montpellier  
et au propriétaire

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

Paris, le 18 OCTO 1944  
LE DIRECTEUR  
DES SERVICES D'ARCHITECTURE

T. S. I. P.

Signé: R. PERCHET

Département :  
HERAULT

Commune :  
MONTPELLIER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
MONTPELLIER  
Centre administratif CHAPTAL 34953  
34953 MONTPELLIER Cedex 02  
tél. -fax

Section : HV  
Feuille : 000 HV 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 17/06/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

